

Le Temps

I. Le Temps. 1899-11-17.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Dans la nuit de mardi, le temps est resté beau, les nuages vers deux heures, au moment où les astronomes, le cœur plein d'espoir, mettaient en mouvement le complexe appareil photographique, la brume est venue interrompre entre les objectifs et les Lœnides un épiis ridon. La nuit dernière, enfin, la grande nuit, si il a fait beau jusqu'au matin. Hélas ! il a fait trop beau.

La lune brillait avec un tel éclat que la plupart des astronomes ont été payés de leur rayonnement et sont demeurés indubies. Cependant, il a été permis d'observer une vingtaine de météores, dont quelques-uns étaient très brillants. Mais leur nombre qu'il est facile d'être inutile de prendre leurs traces photographiques. Le jour, de plus, est venu trop tôt. La plus brillante apparition a été observée vers six heures. Peut-être était-elle le signal du commencement de la pluie attendue. Dans ce cas, ce sont les observations du nouveau phénomène, ou l'on attendait également la venue du phénomène, qui furent la moisson.

En résumé, donc, on a constaté à l'observatoire de Paris que le phénomène prévu ne s'est pas encore produit, ou bien qu'il s'est produit à une heure où il n'a pu l'observer.

Mais, par surcroît de précaution, on venait encore, la nuit précédente, sur la terrasse de l'Observatoire.

— Et la prédiction du docteur Faïb ?
On a mis sur le compte de cet astronome-écrivain (le meilleur écrivain peut-être, nous dit-on, qu'exact astronome) un certain nombre d'erreurs. Il ne s'agissait pas de la comète de Biela, nous l'avons dit, et il ne s'agissait même pas du passage d'une comète : ce sont des débris de comète, que la Terre a traversés. Quant à la comète de Biela, elle est la Terre, soit possible d'ailleurs, personne ne le peut nier. Chaque année, la Terre coupe, par exemple, l'orbite de la première comète de 1886 : rien ne s'oppose à ce qu'un jour elle coupe cette orbite, au moment même du passage. Et qu'un résultat ! Rien d'appréciable. C'est que les matériaux solides et compacts entrent pour une très faible part dans la composition d'une comète. La Terre passerait à travers, comme un boulet, et la choc produirait encore moins de bruit qu'une rentrée de Parlement.

Les âmes craintives ont donc lieu de se rassurer. Qu'elles attendent sans effroi le futur passage des Lœnides, dans trente-trois ans ! — G. R.

Le prêt sur l'honneur aux écrivains

Ce n'est pas une fable ; la maison « ou l'on prête » existe, nous l'avons visitée, et tous les détails qui nous ont été fournis au cours de cette promenade nous les avons ensuite vérifiés avant que d'en noter ici quelques particularités intéressantes.

Mme Jeanne Robin, la fondatrice de cette maison, nous a expliqué que la Maison des écrivains, cette date avait été plusieurs romans, publiés divers articles qui furent appréciés, lorsque l'idée lui vint d'encourager à leur début les écrivains qui cherchent leur chemin, sans relation, sans argent, riches seulement des espoirs de la vingtaine année et des illusions qu'ils doivent garder toujours. La littérature qui donne la gloire à Becket ne lui porta que de la peine. Mme Jeanne Robin, femme d'un grand cœur, de ces cœurs de secours se forment sans cesse pour les ouvriers, mais que cependant rien n'était tenté pour les gens de lettres à l'heure où ils avaient le plus besoin d'appuis matériels, alors qu'ils n'ont obtenu avec leur « copie » que de dérisoires rétributions. D'ailleurs, ce fut la rêve de bien des écrivains et Française Sarcy, nous en dit beaucoup de choses, chroniques, expliqua l'utilité de ce prêt sur l'honneur.

Mme Jeanne Robin possédait quelques ressources personnelles. Mais elle les jugea, non sans raison, insuffisantes pour entreprendre une fondation qui devait, dans son esprit, durer après elle. Elle chercha secours près d'une femme que chaque œuvre d'assistance trouva toujours inépuisablement charitable, et Mme la duchesse d'Uzès, promit que les maîtres des jeunes écrivains laborieux et désolés de crédit courraient la laiterie laissent indifférente. Ainsi fut créé « la Maison des lettres ». Mme Jeanne Robin installa, 129, rue du Ranelagh, dans un coin délicieux de la Mucette, près du boulevard Beaumarchais, et son petit rez-de-chaussée devint bientôt le refuge des malheureux écrivains sans argent. Un comité fut constitué, qui eut la duchesse d'Uzès comme président, Mme Jeanne Robin comme secrétaire, et Henry Housaye acceptèrent le vice-président, et les membres se nommèrent : J.-M. de Heredia, Clovis Hughes, Paul Gistay, Léon de Tinsan, etc. Il paraît que, depuis lors, les demandes d'argent ont afflué !

« Voici, huit mois, nous disait hier Mme Jeanne Robin, que la caisse fonctionne, et à l'heure actuelle plus de 20.000 francs ont été distribués. Nous ne sommes au bout de l'année ? Pas beaucoup, sans doute, peut-être la moitié. Et nous aurons, je l'espère, fait quelque bien à d'intéressantes victimes. N'attendez pas des noms ; nous prêtres et, tout aussitôt, nous oublions. Un pli cacheté, renfermé dans un coffre-fort que je visite seule, contient la signature de l'emprunteur, que nul ne connaît. Avec cette signature, une feuille sur laquelle on a écrit : « Je donne ma parole d'honneur que je restituerai la somme de... qu'il m'a bien voulu me prêter M. X... » La date de remboursement est indéterminée. Et c'est tout. Nous avons confiance dans la parole échangée ; vous le voyez, c'est très simple ».

Sans citer aucun nom — car elle a la discrétion même — Mme Jeanne Robin raconte quelques anecdotes. Ne sortez pas de la Maison des lettres, dit-elle, un écrivain, comme qui a publié, dit Mme Robin, plus de trente volumes, et qui fait paraître en ce moment une œuvre dans un grand quotidien ?

Les prêts depuis cent sous jusqu'à vingt francs sont habituels et consentis sur-le-champ, sans aucune formalité ; mais le prêt sur l'honneur, qui engage la signature de l'emprunteur, varie de cinquante à cinq cents francs. L'écrivain pauvre signe ce reçu confidentiel, et le prêteur, qui est Mme Robin, lui remet le prêt. Et c'est tout.

En est-il revenu quelques-uns depuis ces huit mois ? Interrogé, nous avons quelque incertitude. — Certainement, riposte Mme Jeanne Robin, dont la foi paraît inébranlable ; plusieurs de ces prêts importants nous ont été déjà restitués. Et presque tous, sinon tous, j'en suis moralement persuadée, nous seront rendus dans un délai moyen de quinze à vingt mois.

La maison est trop aisément ouverte, puisqu'on y supprime les enquêtes humiliantes, pour que quelques solliciteurs, sans scrupules et tout à fait indigne, n'y viennent pas frapper. Mais Mme Jeanne Robin, qui n'est un peu poète, est surtout philosophe et docilement résignée ; aucune objection ne dérange sa robuste confiance. Elle répond avec quelque qu'il n'est pas obligé à tort d'être ingrats que s'exprimer à perdre un seul malin laborieux et désolé, qui, comme elle, est des lettres, était d'ailleurs officier d'académie, Mme Jeanne Robin ajoute :

« Notre récompense est dans la reconnaissance de nos obligés et dans le sentiment du bien que nous avons fait. Il est si doux, disait M. de la Bruyère, de voir les yeux de celui à qui l'on vient de donner. Nous ne donnons pas, nous ; mais nous faisons mieux, nous prêtres, sans argent et sans gloire. « Elle est la « maison » ou l'on prête ». Par lettres MM. de Heredia, Jules Lemaitre et Henry Housaye, que nous avions consultés, nous confirmèrent qu'ils ont donné à Mme Jeanne Robin, venue chez eux pour les solliciter, leur « appui moral » dans l'œuvre qu'elle projetait, mais dont, hier encore, ils ignoraient les destinées. Enfin, Mme la duchesse d'Uzès, en nous écrivait l'éloge de la fondatrice et nous la félicitait de son œuvre. Elle nous dit que son œuvre, qui arrivera à rendre quelques services, nous avons, malgré qu'il en coûte à ses habitudes discrètes de faire le bien, qu'elle s'intéresse à la « Maison des lettres ». Excusez-nous en terminant d'avoir découvert ici la source des générosités ; mais ne le fallait-il pas pour que l'on crût à ce récit qui, vraiment, tient un peu du merveilleux ? — F. Roulet, Aubry.

Les pères assumptionnistes et les perceptions

Le récit fait par la *Matin* des perceptions opérées chez les pères assumptionnistes et, plus particulièrement, le passage visant M. Pélard, commissaire de police, et la découverte par celui-ci d'une somme considérable — 1.800.000 francs — dans le coffre-fort qu'il se trouvait dans la cellule du père Hippolyte, a valu à notre confrère une lettre qu'il publie ce matin, bien que les signataires, fait-il observer, n'ont pas été nommés dans les articles qui la consacraient aux opérations de la perception, faites par les « somptionnistes ». Cette lettre est ainsi conçue :

Paris, 15 novembre 1899.

Monsieur le directeur,
Dans votre numéro du 14 novembre 1899, vous mettez en cause deux témoins laïques qui ont assisté aux perceptions faites chez le P. Hippolyte, des augustins de l'Assomption, à Paris, le 10. Ce qu'on vous a rapporté à leur sujet est erroné.

Il s'agit d'un ancien procès-verbal de saisie. Ils interviennent, en outre, que, durant ces perceptions, M. Pélard, commissaire de police, n'a pas été présent, et que, par conséquent, il n'a pas pu constater, ni en or, ni en argent, ni en valeurs quelconques.

Le procès-verbal que nous avons lu ne parlait pas de la saisie.

M. le commissaire de police a jeté un coup d'œil ra-

pide sur la caisse et n'a rien compté ; cette caisse des œuvres vivantes contenait 3.000 francs.

En conséquence, nous recourons à votre loyauté pour vous prier d'insérer la présente rectification, à la place où nous avons été désignés.

A. MEULET.

Ch. PIGNONNIER.

Témoins laïques que se trouvaient chez le P. Hippolyte.

Cette lettre continue une équivoque à laquelle les renseignements que nous avons recueillis au Palais, à bonne source, nous permettent de mettre fin.

La somme découverte par M. Pélard, rue par lui, n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal de saisie. Elle ne pouvait être, en effet, ni saisie, ni placée sous scellés. Tout au plus aurait-elle pu être com-

plètement inventoriée. Voici, au reste, ce qui se passa :

M. Pélard avait pour mandat spécial de chercher dans la partie de l'immeuble de la rue François I^{er} abandonnée à ses seules investigations, tous papiers ou documents intéressants et se référant directement à l'objet même de la perquisition. Arrivé dans la cellule du père Hippolyte, il voit un volumineux coffre-fort. Il le fait ouvrir. Et tout de suite sa curiosité est attirée par une serviette de maroquin noir. L'examine. Chacune de ses poches était bourrée de billets de banque et entre les deux poches se trouvait une feuille de papier portant cette indication : 800.000 francs. Puis il voit dans l'un des casiers du coffre-fort, sous une feuille de papier, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort. Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.

Mais, cette somme n'est pas la seule que contenait le coffre-fort à la garde du père Hippolyte. En effet, l'objet de la perquisition, le coffre-fort, contenait, en outre, des valeurs, des rouleaux d'or, le tout accompagné de feuilles, sortes de bordereau, portant, elles aussi, l'indication, en total, des sommes contenues dans ce casier. Et c'est ainsi que par ces étonnantes richesses M. Pélard dut évaluer à 1.800.000 francs le contenu des poches tant dans la serviette qu'il avait tout d'abord aperçu ses regards que dans l'un des casiers du coffre-fort.</